

répondus par le Journal officiel et par l'Assemblée nationale, à propos de la loi sur les élections municipales.

Et cependant, ces accusations sont fausses, mensongères, calomnieuses. La Chambre ne peut pas, en l'absence de tout mandat, s'occuper de la révision de la loi sur les élections municipales.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier.)

Stance du 27 mai

Présidence de M. PHILIPPEAUX.

BREUETS DE COULEURS

On parle beaucoup du voyage de M. Gambetta, à Cahors, son discours, son attitude, son attitude. On s'attendait à une affaire financière de la Banque française au sujet de questions d'intérêt local.

LA SEANCE

A 2 heures M. PHILIPPEAUX déclare la séance ouverte.

M. BRUYAT lit son rapport sur l'élection de M. Guesquier qui est validée.

M. MARTIN NADARD dépose sur le bureau de la Chambre son rapport sur le projet de loi relatif au travail des enfants et des filles mineures dans les manufactures.

LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le projet de loi modifiant la loi sur le recrutement de l'armée.

M. FREPPEL a la parole pour une motion tendant à demander la priorité pour son amendement, qui consiste à maintenir l'article 20 de la loi de 1872.

Cet amendement est celui qui s'écarte le plus du projet de la commission et il ne serait pas discuté si un autre amendement était adopté.

M. le Président explique que la Chambre a déjà statué sur le projet de loi, et qu'elle a déjà décidé qu'elle passerait à la discussion des articles; les partisans de ce maintien trouvent, ainsi, l'occasion d'exprimer leur sentiment en votant contre l'ensemble.

M. le baron RULLÉ appuie la priorité de l'amendement de Mgr Freppel.

La Chambre consultée donne la priorité à l'amendement de M. le comte des Roys.

M. le comte des Roys développe son amendement. On ne saurait admettre dans un pays démocratique qu'une classe de citoyens puisse être dispensée du service militaire en temps de guerre, et d'autre part s'exposerait à ne faire qu'une œuvre stérile en appuyant la nouvelle loi sur une division du contingent en deux portions.

Pourquoi dépenser tant d'argent à instruire pendant un an des jeunes gens qu'on est décidé à ne jamais appeler sous les armes?

La commission a introduit par sa nouvelle rédaction une disposition qui permet de maintenir les instituteurs dans leurs foyers en temps de guerre. Si cette disposition ne doit pas être appliquée d'une façon générale, elle est inutile puisque le ministre de la guerre a déjà le droit de maintenir dans leurs foyers les fonctionnaires dont les services sont nécessaires à l'Etat.

Il y a d'autres réformes à faire: c'est la suppression du volontariat d'un an qui est un privilège, et la seconde portion de révision à laquelle il existe actuellement, c'est-à-dire foyers de la trêve au sort.

LE SALON DE 1881

Les médailles d'honneur

Le vote pour la médaille d'honneur qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

En voici les différents résultats: Peinture. — Président, M. Thomas. Votants, 48. Majorité, 161.

Ont obtenu: MM. Budy, 246 voix; Neuville, 57; Henner, 38; Bertrand, 24; Bougereau, 11; Bastien-Lepage, 9; J. Lafèvre, 4; etc. Bulletin blanc, 28.

Ont obtenu: M. le Président, M. Bussac. Votants, 213. Majorité, 72.

Ont obtenu: MM. Allard, 70 voix; Gauthier, 40; Barrias, 18; Coulan, 14; Idrac, 19; etc. Bulletin blanc, 18.

La majorité des suffrages, fixés au tiers des votants plus un par le règlement, n'ayant été atteints par aucun des candidats et le vote étant limité à un seul tour, ce médaille d'honneur dans la sculpture.

Architecture. — Votants, 42. Majorité, 15.

Ont obtenu: MM. Formige, 18 voix; Hermant, 6 voix; Brune, 3 voix. Bulletin blanc, 13.

En conséquence, M. Formige est désigné pour la médaille d'honneur dans la section d'architecture.

Gravure. — Votants, 75. Majorité, 35.

MM. Chauvel, 35 voix; Panemaker, 13; Jacques, 5; Flameng, 3; Didier, 1. Bulletin blanc, 10.

M. Chauvel est donc désigné pour la médaille d'honneur dans la gravure.

Le reste des récompenses sera voté, sans aucun doute, samedi prochain par le jury.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

L'Echo du Nord dit que la suite des travaux de la Commission de révision a eu lieu hier soir, à six heures. Voici les noms des invités: MM. le Préfet du Nord, général du Guinay, Achille Scrupel, député; J. Dupont, conseiller général; J. Dubucq, conseiller municipal; M. de la Motte, conseiller municipal; M. de la Motte, conseiller municipal; M. de la Motte, conseiller municipal.

Notre confrère ajoute que la démission de M. de la Motte, adjoint au maire de Roubaix, a été acceptée.

ROUBAIX-TOURCOING

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.

Le projet de loi sur les élections municipales est un projet de loi qui a été voté par la Chambre le 27 mai 1881.